

Justification du vote du groupe MR+ concernant la Motion visant à préserver le patrimoine naturel du site de la Ferme aux Oies.

Le groupe MR+ est bien entendu pour la préservation des espaces verts sur notre commune. Et nous sommes bien entendu tout à fait favorable à la conservation du lieu-dit « la ferme aux oies ». Et donc construire 13 maisons en intérieur d'îlot comme le prévoyait le projet précédent, c'était clairement non pour le MR+. Nous estimons qu'il est important de le préciser dans notre intervention. En effet, c'est dès la mise en vente de ce terrain, en 2013, qui s'étend entre le numéro 388 de la chaussée de Roodebeek, le haut de l'avenue de la Croix du Sud et à la limite du parking du CPAS, que le groupe MR+ s'est inquiété de son devenir. Le 29 septembre 2014, la cheffe de groupe, MR de l'époque avait d'ailleurs interpellé le Collège des Bourgmestre et Echevins à ce sujet. Elle avait entre autres, demandé s'il n'était pas judicieux pour la commune de racheter ce terrain afin d'y développer un projet et de pouvoir gérer elle-même cet espace vert?

Une de vos demandes est que la Région soutienne la commune pour modifier le PRAS, est-ce envisageable ? Combien de temps cela va-t-il prendre ? Vous demandez aussi que la Région acquiert ce terrain. Pourquoi la Région ? Quelles garanties a-t-on qu'elle ne décidera pas de construire de nouveaux logements sachant que c'est une de ses priorités dans sa note de politique générale. Aussi la Région a-t-elle les fonds pour acquérir ce terrain ? Et est-ce une priorité pour elle ?

Pourquoi la commune voudrait-elle se séparer de son patrimoine, de ses richesses ? Nous pensons qu'il est beaucoup plus judicieux que notre commune acquiert ce terrain, qu'elle développe un projet en concertations avec les riverains et le CPAS. Pourquoi ne pas imaginer relier cet espace vert au parc de Roodebeek via les jardins du centre d'hébergement pour sourds et malentendants et le musée communal. On pourrait créer une très belle promenade et faire en sorte que cet espace soit accessible au public. Une autre idée serait de créer une ferme éducative intergénérationnelle en coopération avec les résidents de notre home. En réhabilitant les bâtiments existants et en conservant l'espace vert. Il y a de nombreux projets qui peuvent être imaginés.

Mettre ce terrain dans les mains de la Région sans un projet claire et défini, ce serait un peu comme donner un chèque en blanc à la Région. La motion fait des demandes à la Région, mais a-t-on l'assurance que si la Région acquiert ce terrain elle ne construira rien ? Sachant qu'une partie du terrain est en zone constructible et l'autre en zone d'équipements collectifs. Si un permis est demandé et que celui-ci ne demande aucune dérogation, nous voyons mal comment il serait refusé.

Pour ces motifs, le groupe MR+ a décidé de s'abstenir sur cette motion.